

## AVIS DE TAXE FONCIÈRE

Le département des impôts de Philadelphie a l'obligation légale [19-1305(2)(b) (.1)] de vous envoyer cet avertissement de risque de saisie fiscale. Veuillez lire l'avis complet et prendre les mesures qui s'imposent.

Cher propriétaire :

Nos registres indiquent que vous êtes redevable de l'impôt foncier et que vous n'avez pas conclu d'accord de paiement. Cette lettre comprend une facture indiquant l'adresse du bien et le montant dû. Si vous pouvez payer l'intégralité de cette facture, veuillez procéder au paiement. Si vous ne pouvez pas payer la facture, nous vous encourageons à conclure un accord de paiement. Si vous ne payez pas l'intégralité de la somme due ou si vous ne concluez pas un accord, vous pouvez faire l'objet d'une action en justice. L'action en justice peut aller jusqu'à la saisie, c'est-à-dire la vente de votre bien aux enchères publiques.

Les taxes foncières pour 2024 devaient être payées le 31 mars 2024. Si vous ne payez pas la totalité ou ne concluez pas d'accord de paiement avec la ville avant le 31 décembre 2024, la ville peut entamer la procédure de saisie. Nous savons que la pandémie de COVID-19 a imposé des contraintes financières inhabituelles à de nombreux propriétaires de Philadelphie. Compte tenu de ces difficultés, de nombreuses mesures d'exécution ont été suspendues temporairement. Néanmoins, les saisies vont bientôt reprendre dans le cadre de la reprise progressive de l'application de la loi par la ville.

Attendre pour payer ne fait qu'augmenter la facture. Si votre taxe foncière 2024 n'est toujours pas payée au 1er janvier 2025, vous devrez faire face à des coûts supplémentaires, tels que :

- 1<sup>er</sup> janvier 2025 : frais de gage et intérêts
- 1<sup>er</sup> février 2025 : pénalités, frais d'avocat et autres coûts ou dépenses

Si vous êtes également redevable de taxes foncières pour des années antérieures, la ville peut engager des poursuites à tout moment avant le 31 décembre 2024. Pour obtenir des informations complètes sur les tarifs, y compris les taxes sur les déchets commerciaux, consultez le site [tax-services.phila.gov](http://tax-services.phila.gov).

### POUR PAYER L'IMPÔT FONCIER DANS SON INTÉGRALITÉ

EN LIGNE	<a href="http://tax-services.phila.gov">tax-services.phila.gov</a>	Utilisez le panneau « Paiement » sur la page d'accueil du site web. Vous n'avez <b>pas</b> besoin d'un nom d'utilisateur et d'un mot
PAR TÉLÉPHONE	(833) 913-0795	eCheck par téléphone est GRATUIT ! Des frais s'appliquent pour les paiements par débit ou par
PAR E-MAIL	Envoyer un e-mail à : Département des impôts de la ville de Philadelphie Boîte postale 8409 Philadelphie, PA 19101-8409	Paiement par chèque, mandat ou autres fonds certifiés. À l'ordre de : Ville de Philadelphie, veuillez indiquer votre numéro OPA

Vous avez des questions ou besoin d'aide ? Rendez-vous sur

**EN  
PERSONNE**

Paiement en espèces, par chèque, par mandat, par d'autres fonds certifiés, par carte de crédit ou par carte de débit. Des frais s'appliquent pour les paiements par carte de débit ou de crédit. Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

*Centre-ville*

Bâtiment des services municipaux  
1401 John F. Kennedy Blvd.

*Nord-est de Philadelphie\**

7522 Castor Avenue

## **VOUS NE POUVEZ PAS PAYER L'INTÉGRALITÉ DE LA SOMME ? PASSEZ UN ACCORD DE PAIEMENT**

### **RÉDUISEZ VOTRE FACTURE, RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES RÉDUCTIONS ET LES PROGRAMMES D'AIDE**

**Vous pouvez peut-être bénéficier de programmes d'aide aux contribuables, y compris l'exemption de la taxe foncière (Homestead Exemption). Le document ci-joint intitulé « Ressources et programmes pour les contribuables » contient de plus amples informations sur les programmes d'aide fiscale.**

- |  |  |
|--|--|
| <b>Accord de paiement pour les contribuables</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Vous devez être propriétaire du bien et y vivre pour pouvoir en bénéficier.</li><li>• Permet des paiements mensuels abordables en fonction de vos revenus et de votre capacité de paiement</li></ul> |
| <b>Accords de paiement standard</b>              | <ul style="list-style-type: none"><li>• Il n'est pas nécessaire de vivre dans le logement pour en bénéficier.</li><li>• La ville collaborera avec vous pour convenir d'un accord de paiement.</li></ul>                                      |

## **BESOIN D'AIDE ? VOUS AVEZ DROIT À DES CONSEILS EN MATIÈRE DE LOGEMENT**

Des agences gratuites de conseil en matière de logement et de services juridiques sont formées pour aider les propriétaires en retard de paiement de l'impôt foncier. Le document ci-joint « Ressources et programmes pour les contribuables » contient plus d'informations sur ces agences de conseil en matière de logement et de services juridiques.

## **CONNAÎTRE LES AUTRES CHARGES ET DROITS DE GAGE**

Outre les impôts fonciers, d'autres montants dus à la ville de Philadelphie peuvent faire l'objet d'un droit de gage sur le bien immobilier, notamment les redevances d'eau et d'égout, les taxes sur les ordures ménagères, les frais de nuisance et de démolition ainsi que les amendes. Pour plus d'informations, y compris les montants à payer, appelez :

- Bureau des redevances d'eau au (215) 685-6300
- Taxes sur les déchets commerciaux au (215) 686-6600
- Département des licences et inspections (unité des créances des agences) au (215) 686-2670 ou au (215) 686-6648

Cordialement,  
Département des impôts de la ville de Philadelphie

Para la traducción de esta información, visite la página web [www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter), y para los servicios de traducción, llame al (215) 686-6442

Pour la traduction de cette information, rendez-vous au

[www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter) et pour les services de traduction, appelez au (215) 686-6442

Para obter a tradução das informações, visite [www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter) e para serviços de

Vous avez des questions ou besoin d'aide ? Rendez-vous sur

tradução, ligue para (215) 686-6442

Để có bản dịch thông tin này, xin vui lòng vào [www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter) và để có dịch vụ dịch thuật hãy gọi (215) 686-6442

Перевод данной информации можно найти на сайте [www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter), а услуги перевода можно заказать по телефону (215) 686-6442

للحصول على ترجمة لهذه المعلومات قم بزيارة [www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter). لخدمات الترجمة اتصل بـ (215) 686-6442 ٩

본 정보의 번역본을 확인하시려면 [www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter) 를 방문하시고, 번역 서비스를 원하시면 (215) 686-6442 번으로 문의해 주십시오

如需此資訊的翻譯，請造訪 [www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter)。如需翻譯服務，請致電 (215) 686-6442